

Piscine Intercommunale du Territoire de Beaurepaire



avenue Charles de Gaulle

téléphone aux horaires d'ouverture de la piscine : 04 74 87 74 48.

PERIODES D'OUVERTURE : Ouverture prévue mai à septembre.

TARIFS

L'âge requis pour venir seul à la piscine est de 10 ans révolus, les enfants âgés de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

INFRASTRUCTURES

Trois bassins : une pataugeoire de 5 m de diamètre et de 30 cm de profondeur avec un hérisson en son centre, un petit bassin de 12.5 m x 10 m et de 0.70 à 1.00 m de profondeur, un grand bassin de 12.5 m x 25 m et de 1.25 à 2.50 m de profondeur, un bâtiment regroupant l'accueil, les vestiaires, les sanitaires et douches, le bureau des Maîtres-Nageurs et le local infirmerie.

SURVEILLANCE

Elle est assurée par un titulaire du BEESAN (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif Activités de la Natation) et un titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique).

Pour les cours de natation et activités aquatiques : voir avec les BEESAN.